



Syndicat Intercommunal d  
de  
26 avenue des

RF  
AUCH

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 19/01/2024  
032-200093920-DE\_2024\_003-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

République française  
GERS  
Vic Fezensac - SIAEP

### Séance du jeudi 18 janvier 2024

Date de la convocation : 11/01/2024

Le jeudi 18 janvier 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur BENOIT DESENLIS (Roquebrune),

**En exercice** : 20

**Présents** : 17

**Votants** :  
19

**Présents** : Madame NATHALIE BERGES (Bazian), Monsieur FRANCOIS BUFFIN (Barran), Monsieur GEORGES CAUSERO (caillavet), Monsieur JEAN PIERRE DOAT (Belmont), Monsieur JEROME LASBATS (Castillon-Débats), Monsieur MICHEL LEBE (Cazaux D'Angles), Monsieur CEDRIC ZANARDO (Jegun), Monsieur JEAN PIERRE HUBERT (Marambat), Madame PATRICIA POTENTI BRUNET (Ordan Larroque), Monsieur JEAN CLAUDE CASSAGNE (Preneron), Monsieur BENOIT DESENLIS (Roquebrune), Madame HELENE LEON (Riguepeu), Monsieur LAURENT BRUMM (St Jean Poutge), Monsieur XAVIER LABAT (Tudelle), Monsieur JACQUES MICHEL VAISSE (Biran), Madame CLAIRE TUA (Le Brouilh Monbert), Madame Nathalie BOULOIS (Antras)

**Représentés** : Madame CORINNE AGUT (Callian) représentée par Monsieur BENOIT DESENLIS (Roquebrune), Monsieur ROBERT CAMAZZOLA (Vic-Fezensac) représenté par Monsieur CEDRIC ZANARDO (Jegun)

**Excusés** : Monsieur GILLES GUICHARD (Vic-Fezensac)

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Monsieur CEDRIC ZANARDO (Jegun)

### Délibération n°DE\_2024\_003

#### Objet : Délibération tableau des emplois

Monsieur Le Président informe l'assemblée qu'il est souhaitable de changer le tableau des emplois pour créer et modifier des emplois :

- Un emploi d'adjoint technique de catégorie C pour 35h semaine en CDD
  - De modifier l'agent technique de catégorie C pour 35h contractuel en stagiaire.
- Il propose de modifier le tableau des emplois à compter du 13/02/2024.

Le conseil syndical,  
Après en avoir délibéré,

RF  
AUCH

Vu la loi modifiée N° 84-53 du 26 Janvier 1984  
la Fonction Publique Territoriale,

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 19/01/2024  
032-200093920-DE\_2024\_003-DE

Vu le précédent tableau des emplois adopté par le conseil syndical le 16/06/2023

**DECIDE :**

A - Les effectifs du personnel sont fixées comme suit :

CADRES D'EMPLOIS ou GRADES des fonctionnaires occupant l'emploi	Agents titulaires ou contractuels	NBI	Catégorie	Effectif	Durée Hebdo.
Filière administrative :					
Adjoint administratif	<b>Titulaires</b>		C	1	35 heures
Adjoint administratif	<b>Titulaires</b>	30	C	1	15 heures
Filière technique :					
Technicien	Titulaires		B	1	35 heures
Agent de Maitrise Principal	<b>Titulaires</b>	15	C	1	35 heures
Agent de Maitrise Principal	<b>Titulaires</b>	10	C	1	35 heures
Agent de Maitrise	<b>Titulaires</b>	15	C	1	35 heures
Agent de Maitrise	<b>Titulaires</b>	10	C	1	35 heures
Agent technique	<b>Titulaires</b>	10	C	1	35 heures
Agent technique	<b>Stagiaire</b>		C	1	35 heures
Agent technique	<b>Contractuel</b>		C	1	35 heures

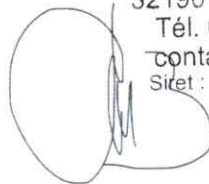
B - Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois ainsi créés et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits aux chapitres du budget prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président  
Benoît DESENLIS

**SIAEP DE VIC-FEZENSAC**

26 Av. des Pyrénées  
32190 VIC-FEZENSAC  
Tél. 05.62.64.42.77  
contact@siaepvic.fr  
Siret : 200 093 920 00011



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_